

**CG(2022)42-OJREV**

23 mars 2022

## 42<sup>e</sup> Session du Congrès

Strasbourg, Palais de l'Europe

22-24 mars 2022

### PROJET D'ORDRE DU JOUR RÉUNION PUBLIQUE

L'interprétation simultanée sera assurée dans les deux langues officielles du Conseil de l'Europe (anglais et français) ainsi qu'en allemand, italien, russe et turc, sauf indication contraire.

Les informations sur les langues supplémentaires disponibles pour les séances et les réunions (valables à la date indiquée ci-dessus) sont mentionnées dans cet ordre du jour et sur le calendrier des réunions [[CG\(2022\)42-01](#)].

Légende :

**EN** Anglais

**FR** Français

**DE** Allemand

**IT** Italien

**RU** Russe

**TR** Turc

*En prenant la parole lors de la réunion, vous acceptez que votre déclaration soit filmée et enregistrée. Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe pourra utiliser ce matériel à des fins de formation, d'éducation et de communication internes et externes.*

*Les données à caractère personnel seront traitées conformément [au Règlement du Secrétaire Général du 17 avril 1989 instaurant un système de protection des données pour les fichiers de données à caractère personnel au Conseil de l'Europe](#) et dans le respect de la Convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel ([STE n °108](#)) et son protocole d'amendement ([STCE n °223](#)).*

*Le Conseil de l'Europe n'est pas responsable de toute utilisation faite par un tiers du matériel vidéo ou audio de cette réunion, qui nécessite le consentement exprès des participants à la session.*

**Réunions des Bureaux** [EN/FR/DE/IT/RU]

9h30-10h30, Salle 6	Bureau de la Chambre des régions
9h30-10h30, Salle 8	Bureau de la Chambre des pouvoirs locaux et régionaux
10h45-12h15 et 14h00-15h30, Salle 9	Bureau du Congrès

**Réunions des groupes politiques – 15h45-17h45**

Salle 9	Groupe du Parti Populaire Européen au Congrès (PPE/CCE) [EN/FR/DE/IT/RU/TR]
Salle 9	Groupe des Socialistes, Verts et Démocrates Progressistes (SOC/V/DP) [EN/FR/DE/IT/RU/TR]
Salle 6	Groupe Indépendant, Libéral et Démocratique (GILD) [EN/FR/DE/IT/RU/TR]
Salle 2	Groupe des Conservateurs et Réformistes Européens (CRE) [EN/IT/RU/TR]

**Réunion des Secrétaires des délégations nationales**

Réunion d'information	15h40-16h20 Salle 3
Pause café avec les délégués jeunes	16h20-17h00, à l'extérieur de Salle 3

## Mardi 22 mars 2022

### Réunions des commissions [EN/FR/DE/IT/RU/TR]

Commission de suivi	8h30-10h00, Salle 9
Commission des questions d'actualité	8h30-10h00, Salle 8
Commission de la gouvernance	8h30-10h00, Salle 6

## Mardi 22 mars 2022

### Séance plénière [EN/FR/DE/IT/RU/TR]

10h30-13h00, Hémicycle (salle d'écoute, Salle 1)

\* Délai de dépôt des amendements : mardi 15 mars 2022, 10h00

10h30	<b>Ouverture de la 42<sup>e</sup> Session du Congrès par le Président</b> Leendert VERBEEK
10h35	<b>Vérification des pouvoirs des nouveaux membres</b> [CG(2022)42-06] [CG(2022)42-20] Présentation par les corapporteurs : Xavier CADORET, France (L, SOC/V/DP) et Aleksandra MALETIĆ, Serbie (R, PPE/CCE) Débat et vote sur le projet de résolution [CG(2022)42-02]* 
10h45	<b>Adoption du projet d'ordre du jour de la 42<sup>e</sup> Session</b> [CG(2022)42-OJ] <b>Adoption du projet de procès-verbal de la dernière séance de la 41<sup>e</sup> session (28 octobre 2021)</b> [CG(2021)41-PV-03] <b>Adoption de la composition des commissions du Congrès</b> [CG(2022)42-03] 
10h50	<b>Communication du Président</b> Débat
11h00	<b>La participation des enfants dans le développement durable dans leur ville</b> Présentation par la rapporteure: Brigitte VAN DEN BERG, Pays-Bas (L, GILD) Allocutions de : <ul style="list-style-type: none"><li>- Baronne Doreen E. MASSEY, Rapporteuse sur « Le droit d'être entendu : la participation de l'enfant, principe fondamental des sociétés démocratiques », Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe</li><li>- Grace O'HAGAN, Royaume-Uni, membre du groupe consultatif sur « le livret pour enfants sur le développement durable dans leurs villes » du Congrès</li></ul> Les projets pilotes – commentaires par vidéo Débat
12h15	<b>Allocution de Marija PEJČINOVIĆ-BURIĆ, Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe</b> Questions
13h00	<b>Suspension de la séance</b>

**Mardi 22 mars 2022**

**Séance plénière**, [EN/FR/DE/IT/RU/TR]

14h30-19h30, Hémicycle (salle d'écoute, Salle 1)

\* *Délai de dépôt des amendements : mardi 15 mars 2022, 10h00*

<b>14h30</b>	<p><b>Présidence italienne du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe (17 novembre 2021 – mai 2022)</b></p> <p><b>Allocution de Mariastella GELMINI, Ministre des Affaires régionales et de l'autonomie, au nom de la Présidence italienne du Comité des Ministres</b></p> <p>Questions</p>
<b>15h30</b>	<p><b>La guerre de la Fédération de Russie contre l'Ukraine</b></p> <p><b>Allocutions de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Oleksiy CHERNYSHOV, Ministre de développement des communautés et des territoires, Ukraine</b></li><li>• <b>Vitali KLITSCHKO, Maire de Kyiv, Ukraine</b></li><li>• <b>Oleksandr SENKEVYCH, Maire de Mykolaiv, Ukraine</b></li></ul> <p>Présentation par le rapporteur : Leen VERBEEK, Pays-Bas (R, SOC/V/DP)</p> <p>Débat</p> <p>Amendements <a href="#">[CG(2022)42-21-AMDT]</a> et <a href="#">[CG(2022)42-21-AMDT2]</a></p> <p>Vote sur le projet de déclaration <a href="#">[CG(2022)42-21]</a>*</p>
<b>18h30</b>	<p><b>Suivi de la Charte européenne de l'autonomie locale : Allemagne</b></p> <p>Présentation par les co-rapporteurs : Konstantinos KOUKAS, Grèce (L, PPE/CCE), et Jani KOKKO, Finlande (R, SOC/V/DP)</p> <p>Débat et vote sur le projet de recommandation <a href="#">[CG(2022)42-16]</a>*</p> <p>Questions</p>
<b>19h30</b>	<p><b>Clôture de la séance</b></p>



**Mercredi 23 mars 2022**

**Chambre des pouvoirs locaux** [EN/FR/DE/IT/RU/TR]

9h00-12h00, Hémicycle

\* Délai de dépôt des amendements : mercredi 16 mars 2022, 10h00

9h00	<b>Ouverture de la session de la chambre par le Président</b> Bernd VÖHRINGER	
9h02	<b>Adoption du projet d'ordre du jour de la chambre</b> [CPL(2022)42-OJ]	
9h04	<b>Communication du Président</b> [CPL(2022)42-01]	
9h15	<b>Rapport sur l'observation des élections locales en Géorgie (2 octobre 2021)</b> Présentation par le rapporteur: David ERAY, Suisse (R, PPE/CCE) Débat et vote sur le projet de recommandation [ <a href="#">CPL(2022)42-02</a> ]*	
10h00	<b>Suivi de la Charte européenne de l'autonomie locale : Luxembourg</b> Présentation par les corapporteurs : Christine CHEVALLEY, Suisse (L, GILD) et Marjorie CROVETTO, Monaco (L, NI) Débat et vote sur le projet de recommandation [ <a href="#">CPL(2022)42-03</a> ]* <b>Allocution de Taina BOFFERDING, Ministre de l'Intérieur et Ministre de l'Égalité entre les femmes et les hommes, Luxembourg</b> Questions	
10h45	<b>Rapport d'information sur l'observation des élections locales partielles en Arménie (5 décembre 2021)</b> <a href="#">[CPL(2022)42-04]</a> Présentation par le rapporteur : Stewart DICKSON, Royaume-Uni (R, GILD) Débat	
11h05	<b>Débat thématique : fausses informations, menaces et violence – pressions sur les maires dans les crises actuelles en Europe</b> Interventions de : <ul style="list-style-type: none"><li>- Wilma DELISSEN VAN TONGERLO, Co-Rapporteuse sur : L'impact des discours de haine et fausses informations sur les conditions de travail des élus locaux et régionaux, Pays-Bas (L, GILD)</li><li>- Michael BRYAN, délégué jeune, Royaume-Uni</li></ul> Débat	
11h59	<b>Adoption du projet de rapport abrégé de la session de la chambre</b> [ <a href="#">CPL(2022)42-DEC</a> ]	
12h00	<b>Clôture de la session de la chambre par le Président</b>	

**Mercredi 23 mars 2022**

**Chambre des régions** [EN/FR/DE/IT/RU/TR]

9h00-12h00, Salle 9 (salle d'écoute, Salle 1)

\* Délai de dépôt des amendements : mercredi 16 mars 2022, 10h00

<b>9h00</b>	<b>Ouverture de la session de la chambre par le Président</b> Harald SONDEREGGER	
<b>9h02</b>	<b>Adoption du projet d'ordre du jour de la chambre</b> [CPR(2022)42-OJ]	
<b>9h04</b>	<b>Election d'un(e) vice-président(e) de la chambre</b> [délai de soumission des candidatures : mercredi 23 mars 2022, 7h00] Présentation des candidat(e)s - Vote	
<b>9h10</b>	<b>Communication du Président</b> [CPR(2022)42-01]	
<b>9h30</b>	<b>Allocution de Jean-Claude MARCOURT, Président de la Conférence des Assemblées Législatives Régionales Européennes (CALRE) et Président du Parlement wallon, Belgique</b> Echange de vues	
<b>10h00</b>	<b>Le pluralisme démocratique dans la gouvernance régionale : relations entre la majorité et l'opposition (Avis de la Commission de Venise)</b> [CPR(2022)42-02] Allocutions de : <ul style="list-style-type: none"><li>- Pierre GARRONE, Chef de la Division des élections et partis politiques de la Commission européenne pour la démocratie par le droit du Conseil de l'Europe (la Commission de Venise)</li><li>- Vladimir PREBILIC, Slovénie (L, SOC/V/DP), Rapporteur sur « La situation des candidats indépendants et de l'opposition aux élections locales et régionales »</li><li>- Benno SCHERRER, Président du Conseil cantonal de Zurich, Suisse</li><li>- Josef NEUMANN, membre du parlement du Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, Allemagne</li></ul> Débat	
<b>11h00</b>	<b>Régions et diaspora : représentation des diasporas dans les régions d'accueil et relations avec les régions d'origine</b> [CPR(2022)42-02] Allocutions de : <ul style="list-style-type: none"><li>- Domagoj HAJDUKOVIC, Troisième Vice-président de la Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées de l'APCE, Membre de la Sous-commission des diasporas et de l'intégration, Croatie</li><li>- Ingo ERRICHER, Tirol International; Réseau des tyroliens à l'étranger, Autriche</li><li>- Pedro FARIA E CASTRO, Membre du gouvernement régional des Azores, Portugal</li><li>- Sharon AMADI, déléguée jeune, Italie</li></ul> Débat	
<b>11h45</b>	<b>Débat libre</b>	
<b>11h58</b>	<b>Date de la prochaine session – octobre 2022</b>	
<b>11h59</b>	<b>Adoption du projet de rapport abrégé de la session de la chambre</b> [CPR(2022)42-DEC]	
<b>12h00</b>	<b>Clôture de la session de la chambre par le Président</b>	

**Mercredi 23 mars 2022**

**Séance plénière** [EN/FR/DE/IT/RU/TR]

14h00-19h30, Hémicycle (salle d'écoute, Salle 1)

\* Délai de dépôt des amendements : mercredi 16 March 2022, 10h00

14h00	<b>Adoption du procès-verbal de la séance du Congrès du 22 mars 2022</b> [ <a href="#">CG(2022)42-PV-01am</a> ] [ <a href="#">CG(2022)42-PV-02pm</a> ]	
14h02	<b>Adoption formelle des textes approuvés par la Chambre des pouvoirs locaux</b> [ <a href="#">CG(2022)42-04</a> ]	
14h05	<b>La participation des enfants dans le développement durable dans leur ville</b> Présentation par la rapporteure: Brigitte VAN DEN BERG, Pays-Bas (L, GILD) Vote sur les amendements [ <a href="#">CG(2022)42-10-AMDT</a> ] et le projet de résolution [ <a href="#">CG(2022)42-10</a> ]*	
14h15	<b>La situation des candidats indépendants et de l'opposition lors des élections locales et régionales</b> Présentation par le rapporteur : Vladimir PREBILIC, Slovénie (L, SOC/G/PD) Débat et vote sur le projet de résolution et le projet de recommandation [ <a href="#">CG(2022)42-13</a> ]*	
15h00	<b>Suivi de la Charte européenne de l'autonomie locale : Turquie</b> Présentation par les co-rapporteurs Vladimir PREBILIC, Slovénie (L, SOC/V/DP) et David ERAY, Suisse (R, PPE/CCE) Débat Vote sur les amendements [ <a href="#">CG(2022)42-14-AMDT</a> ] et le projet de résolution et le projet de recommandation [ <a href="#">CG(2022)42-14</a> ]*	
16h00	<b>Allocution de Tiny KOX, Président de l'Assemblée parlementaire</b> Questions	
16h45	<b>Présentation de l'étude TERRI (Gouvernance territoriale, Pouvoirs et Réformes en Europe) du CCRE</b> Allocution de Stefano BONACCINI, Président du Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE) Echange de vues	
17h15	<b>Au-delà des élections : l'utilisation de méthodes délibératives dans les municipalités et régions européennes</b> Présentation par le rapporteur : Karl-Heinz LAMBERTZ, Belgique (R, SOC/G/PD) Interventions de : - Mario KORDIĆ, Maire de la ville de Mostar, Bosnie-Herzégovine Débat et vote sur le projet de résolution et le projet de recommandation : [ <a href="#">CG(2022)42-12</a> ]*	
18h15	<b>Allocution d'Apostolos TZITZIKOSTAS, Président du Comité européen des régions</b> Echange de vues	
18h45	<b>La jeunesse rurale et le rôle des autorités locales</b> Présentation des corapporteurs: Aida JALILZADE, Azerbaïdjan (R, CRE) et James MOLONEY, Irlande (L, GILD) Intervention de : - Ingebjørg Flyum BJØRLO, déléguée jeune, Norvège Débat et vote sur le projet de résolution et sur le projet de recommandation [ <a href="#">CG(2022)42-15</a> ]*	
19h30	<b>Clôture de la séance</b>	

Jeudi 24 mars 2022

Séance plénière [EN/FR/DE/IT/RU/TR]

9h00-12h35, Hémicycle (salle d'écoute, Salle 1)

\* Délai de dépôt des amendements : jeudi 17 mars 2022, 10h00

9h00	<b>Adoption des projets de procès-verbaux des sessions des chambres et de la séance du Congrès du 23 mars 2022</b> [CPL(2022)42-PV], [CPR(2022)42-PV] et [CG(2022)42-PV-02]	
9h05	<b>Cérémonie de remise de la médaille du Congrès à un membre honoraire</b> Gaye DOGANOGLU, Turquie	
9h25	<b>Suivi de la Charte européenne de l'autonomie locale : Royaume-Uni</b> Présentation par les co-rapporteurs: Vladimir PREBILIĆ, Slovénie (L, SOC/V/DP) et Magnus BERNTSSON, Suède (R, PPE/CCE) Débat et vote sur le projet de recommandation <a href="#">[CG(2022)42-18]</a> * <b>Allocution de Neil O'BRIEN, Sous-secrétaire d'Etat parlementaire, Ministre pour le programme de nivellement par le haut, l'union et la constitution, Royaume-Uni</b> Questions	
11h00	<b>La jeunesse rurale et le rôle des autorités locales</b> Corapporteurs: Aida JALILZADE, Azerbaïdjan (R, CRE) et James MOLONEY, Irlande (L, GILD) Débat et vote sur le projet de résolution et sur le projet de recommandation <a href="#">[CG(2022)42-15]</a> *	
11h30	<b>Rapport sur l'observation des élections locales et régionales au Danemark (16 novembre 2021)</b> Présentation par le rapporteur : Gunn Marit HELGESEN, Norvège (R, PPE/CCE) Débat et vote sur le projet de recommandation <a href="#">[CG(2022)42-17]</a> *	
12h00	<b>Rapport d'information sur des élections communales et régionales au Royaume Maroc (8 septembre 2021)</b> <a href="#">[CG(2022)42-19]</a> * Présentation par le rapporteur : Vladimir PREBILIC, Slovénie (L, SOC/V/DP) Débat	
12h30	<b>Adoption du projet de rapport abrégé de la 42<sup>e</sup> Session</b> [CG(2022)42-DEC]*	
12h35	<b>Clôture de la 42<sup>e</sup> Session par le Président du Congrès</b>	

## **L'ATTENTION DES MEMBRES EST ATTIRÉE SUR LES POINTS SUIVANTS :**

- Le vote électronique aura lieu dans l'hémicycle et dans la salle 9 via la plateforme KUDO.
- Il est rappelé aux participants que l'accès à l'hémicycle est strictement limité aux détenteurs de badges indiquant le symbole spécifique de l'hémicycle.
- Conditions et délais de dépôt des amendements ([congress.session@coe.int](mailto:congress.session@coe.int)) : au plus tard à **10h00, 7 jours avant le jour** où le débat est ouvert sur les textes auxquels ils se réfèrent. Les amendements doivent être signés par 5 délégués d'au moins deux délégations nationales pour les textes débattus en séance plénière ou par 5 délégués d'au moins deux délégations nationales siégeant dans une chambre pour les textes débattus dans cette chambre.
- Inscription des orateurs : le formulaire d'inscription des orateurs pour les débats, disponible à l'entrée de l'hémicycle et de la salle 9 (séances plénières et séances de la chambre) doit être déposé au secrétariat du Service de la Séance devant la tribune du Président pour les séances dans l'hémicycle ou au secrétariat du Président pour la séance de la chambre dans la salle 9.
- **Bureau des finances** : 1035/1040/1033
- **Service de la Séance** pour toute question : Bureau 1081

### **TEMPS DE PAROLE DANS LES DÉBATS –**

#### **Article 30 paragraphes 6 et 7 des Règles et procédures du Congrès**

6. Le temps de parole des délégués est limité comme suit :
  - a. rapporteurs uniques présentant un rapport : dix minutes ;
  - b. corapporteurs présentant un rapport : six minutes chacun ;
  - c. rapporteurs uniques répondant aux interventions : cinq minutes ;
  - d. corapporteurs répondant aux interventions : trois minutes chacun ;
  - e. présidents des commissions répondant (à leur demande) aux interventions : trois minutes ;
  - f. autres orateurs (sauf pour des déclarations personnelles, pour la fixation de l'ordre du jour, une question de procédure ou des amendements) : trois minutes ;
  - g. orateurs pour des déclarations personnelles, la fixation de l'ordre du jour, une question de procédure ou des amendements ou des sous-amendements : une minute.
7. Lorsqu'il n'y a pas assez de temps pour que tous les orateurs soient entendus pendant la durée prévue au paragraphe 6 du présent article 30, le Président peut décider de réduire le temps de parole ou de ne pas permettre à toutes les personnes inscrites sur la liste des orateurs de s'exprimer.